



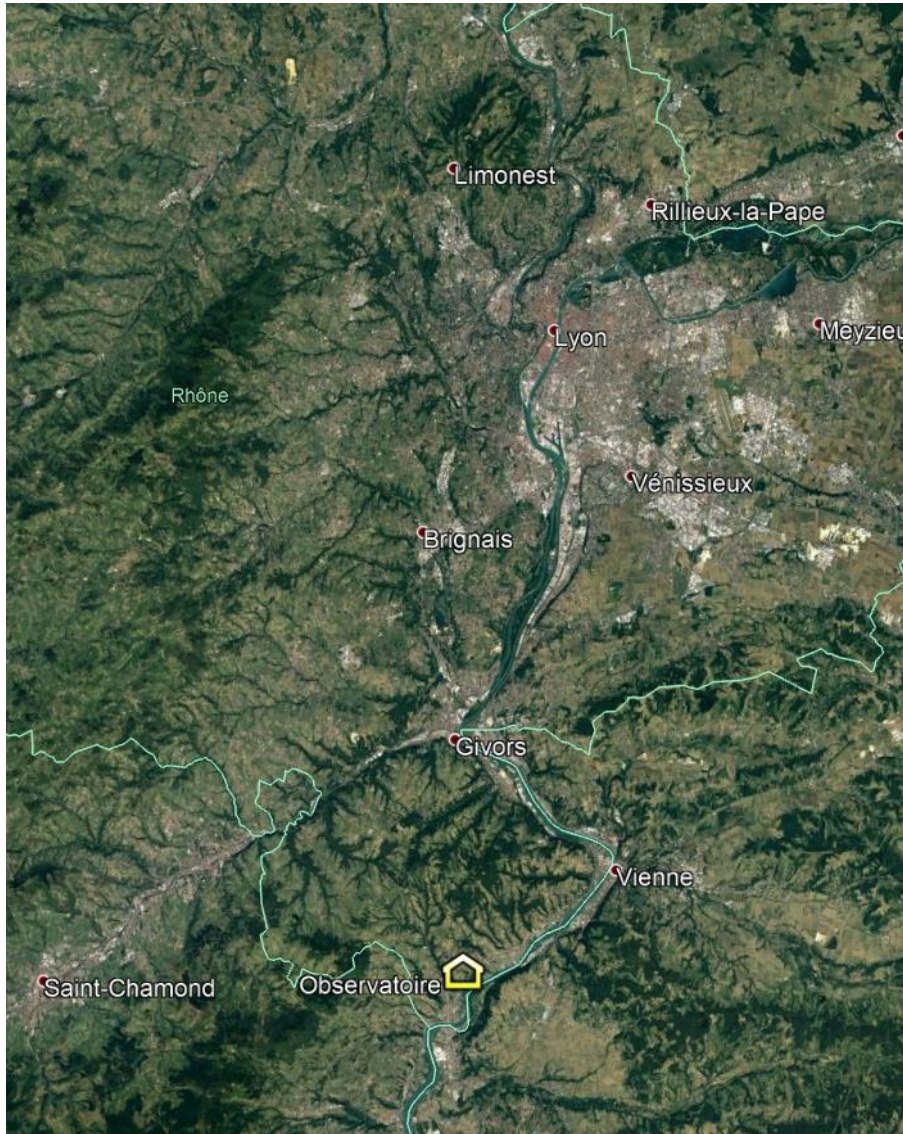
Observatoire du Centre d'Observation de la Nature de l'Ile du Beurre Tupin et Semons

DATE ET LIEU

Intervenants :

Sandra PRADIER – Chargée de projet forêt/filière bois – Conseil départemental du Rhône

Avec le soutien de :



L'ancien observatoire de l'île du Beurre a entièrement brûlé en juin 2016.

Cet observatoire, situé sur une parcelle départementale classé en **Espace Naturel Sensible**, avait été rénové en 2012 dans le cadre de l'ouverture du site à la ViaRhôna.

La fréquentation est de 60 000 personnes par an notamment depuis 2009, année à partir de laquelle l'itinéraire cyclable ViaRhôna traverse le site.

L'enjeu est double :

- l'accueil du public et la valorisation de la richesse de cet espace naturel,
- la gestion de cette fréquentation afin qu'elle ne dégrade pas le milieu.



Premier bâtiment 100% bois issu des massifs forestiers publics du Département

Cette construction est l'aboutissement d'un travail en filière courte : **Office National des Forêts/Maison Familiale Rurale de Lamure-sur-Azergues/Scierie Boissif/SAS Bernard & fils/Barrios Architecture/FIBOIS Rhône-Métropole**

100 m³ de bois rond – 28 m³ sciés en Douglas hors aubier.

Surface au sol du bâtiment : 50 m²

Coût : 78 000 € HT

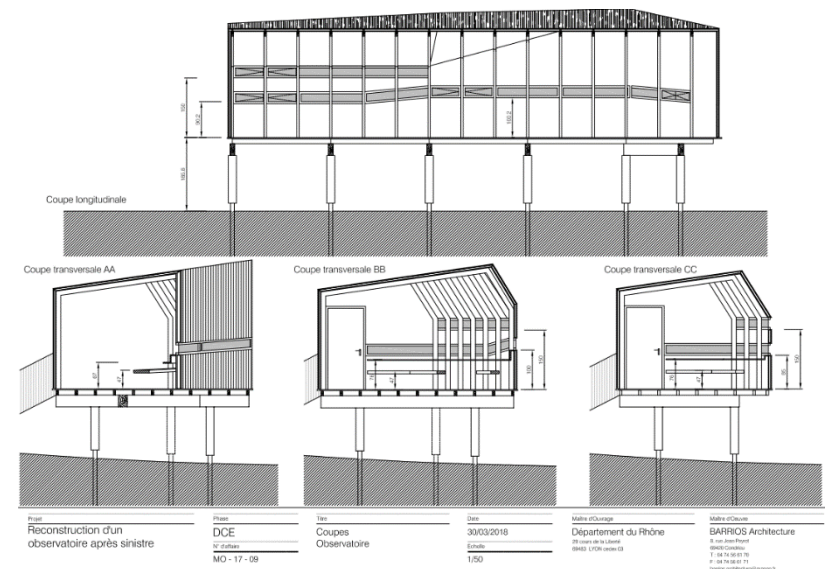
+ fourniture bois 11 000 € TTC

(exploitation + sciage)

+ bois 70€/m³

Planning : d'octobre 2018 à février 2019

Fourniture du bois : début octobre 2018





Enjeu inondation

Zone rouge du plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRni) du Rhône

Le règlement de cette zone autorise la reconstruction des bâtiments de cette zone détruits ou démolis depuis moins de 10 ans sous réserve :

- de ne pas augmenter la surface d'emprise au sol : pas de modification
- de mettre en place des mesures permettant de limiter la vulnérabilité des biens et des personnes : création d'une sortie de secours supplémentaire
- que la surface du plancher fonctionnel se situe au-dessus de la cote de référence, qui se trouve sur la carte d'aléa de la crue de référence, ici à 147,56 mNGF : mission confiée à un géomètre

c
o
n
s
t
r
u
c
t
i
o
n

Enjeu environnemental

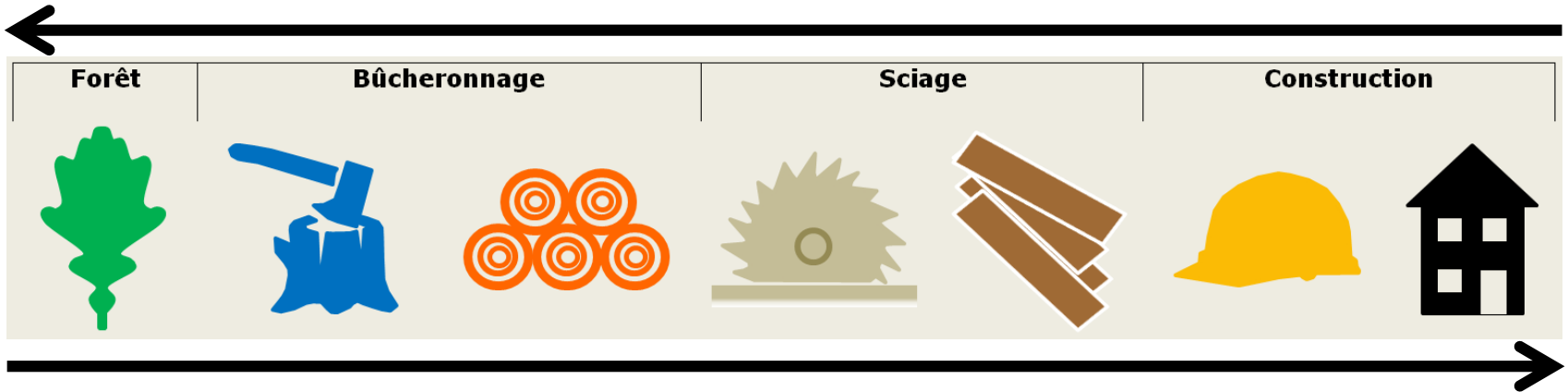
En tant que site alluvial remarquable, l'île du Beurre et ses lônes abritent des milieux et des espèces rares, typiques de la moyenne vallée du Rhône.

Les espèces concernées sont : le **Castor** d'Eurasie, le **Martin pêcheur** d'Europe, le **Milan noir**, les cortèges d'oiseaux forestiers (Pics, **Fauvette à tête noire**, Mésanges bleue et charbonnière, **Grimpereau** des jardins...).

La lône abrite un peuplement végétal qui sert de support à la reproduction des poissons et libellules.

Enfin, la bande forestière concernée, entre les voies de communication et la lône, permet le déplacement en toute sécurité de mammifères terrestres comme la **Genette** commune, le **Putois** d'Europe ou le **Chevreuil** européen.

c
a
l
e
n
d
r
i
e
r



Les étapes pour la délivrance du bois par le Département :

1. Définir un projet architectural et technique permettant l'utilisation du bois en filière courte en fonction des essences, de la qualité et des diamètres disponibles dans les propriétés boisées du Département.
2. Etablir une liste de débit puis un cubage
3. Sélectionner les bois
4. Passer un marché de bûcheronnage
5. Passer un marché pour la transformation du bois :
 - Comme une prestation de service
 - Comme un marché de travaux intégré à la consultation des entreprises :
 - soit en lot indépendant,
 - soit en sous-traitance charpentier,
 - soit en cotraitance.

Éléments nécessaires pour la consultation du scieur :

- Essence
- Débit : charpente/façade/structure ...
- Epaisseur : 2,5/4/6/...
- Largeur : 12/24/160/200/...
- Nombre : 10/20/30/1000
- Volume : 2/5/7/50...
- Qualité : Purgé d'aubier/brut de sciage/C18/C24
- Finition/Humidité : sec séchoir/18%/...
- Echancier



Produire du bois d'œuvre : document de gestion durable proposé par l'**ONF** et validé par la collectivité

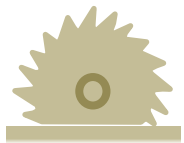


Inscrire les bois à l'état d'assiette annuel
Martelage



MARCHÉ EXPLOITATION DES BOIS

Bûcheronnage
Débardage



MARCHÉ SCIEUR

Sciage à façon
Livraison

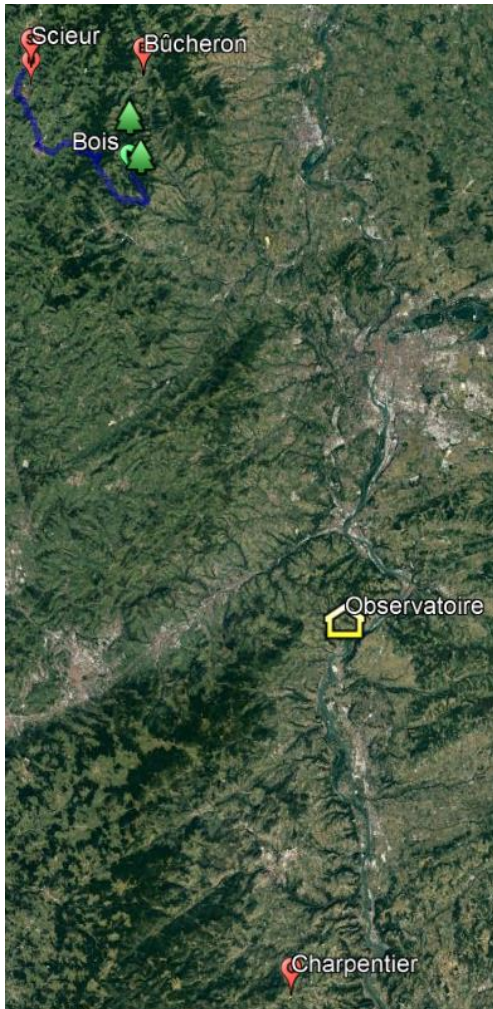


MARCHÉ CHARPENTIER

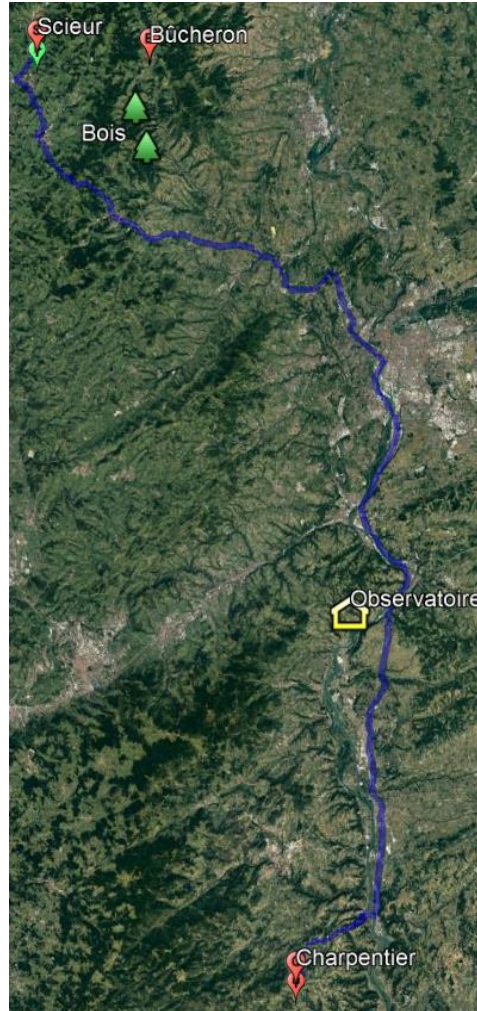
Taille
Rabotage
Montage



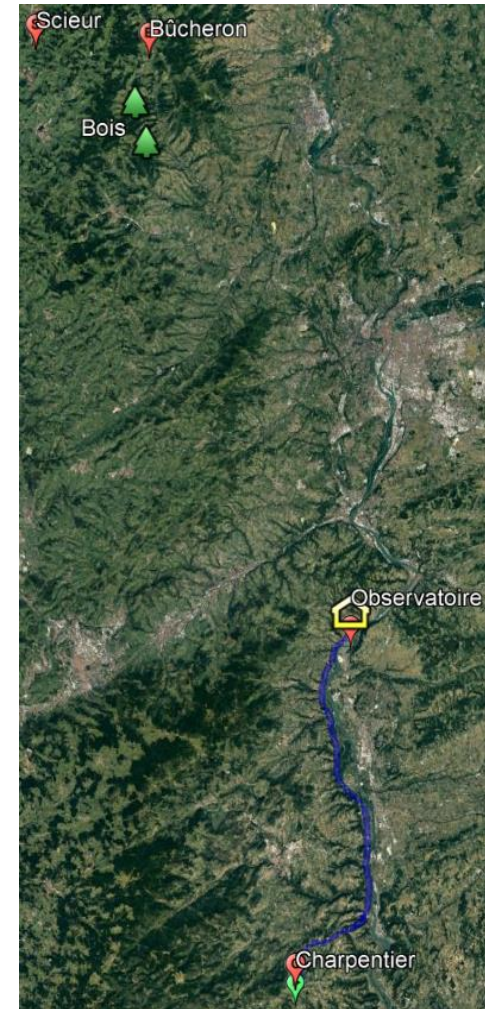
245 km parcourus



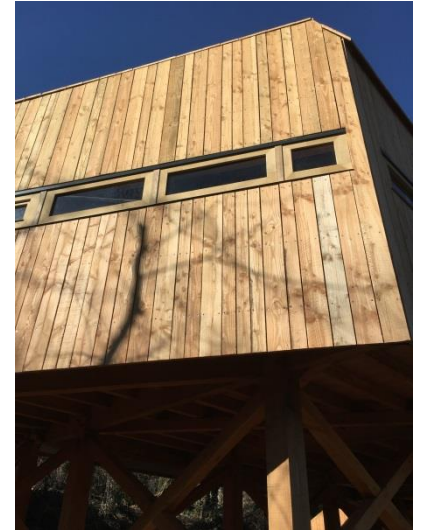
35 km

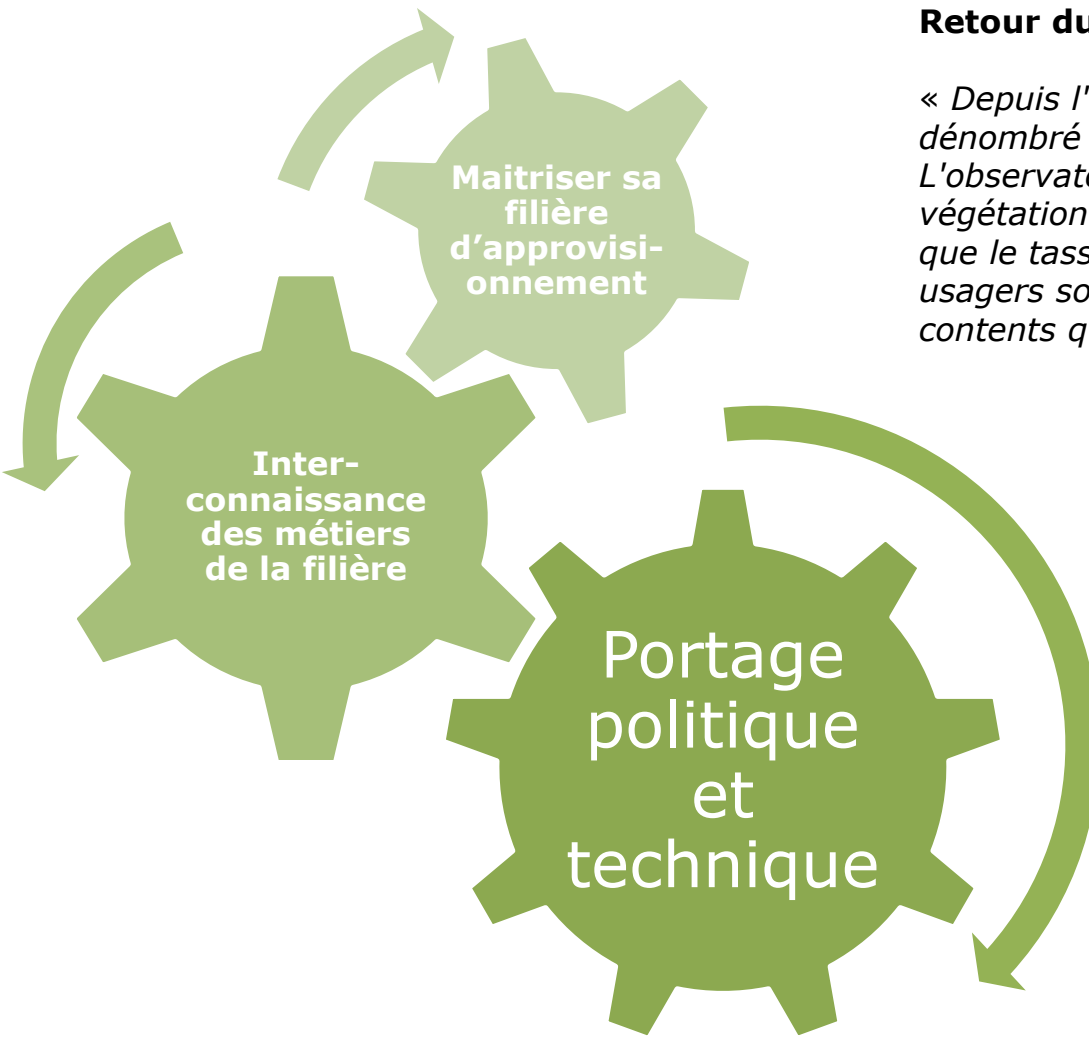


159 km



51 km





Paul Monin **Retour du Directeur du CONIB**

« Depuis l'inauguration, l'écocompteur en place a dénombré près de 8 000 passages. L'observatoire ne bouge pas, la reprise de la végétation autour est surprenante (j'aurais pensé que le tassement du sol l'aurait retardée). Les usagers sont curieux de ce "nouveau" bâtiment et/ou contents qu'il ait été reconstruit à l'identique. »

